RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00217
Numéro SIREN : 434 635 041
Nom ou dénomination : ABLAZE DIGITAL

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2017 sous le numéro de dépôt 2240

① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise ABLAZE DIGITAL SAS — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 247 RUE VICTOR HUGO 46000 CAHORS

SIREN 434 635 041

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2016 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	72 804	030 28 446	44 358
	Immobilisations financières * (1)	040	36	042	36
	Total I (5)	044	72 840	048 28 446	44 394
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	20 317	070 316	20 002
	Créances (2) Autres * (3)	072	677	074	677
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	33 239	086	33 239
	Charges constatées d'avance *	092	2 245	094	2 245
	Total II	096	56 479	098 316	56 163
	Total général (I+II)	110	129 319	112 28 762	100 557

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	800
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	28 800
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	17 709
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	55 309
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	33 655
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	6 033
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 1 507)	172	5 560
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	45 248
	Total général (I + II + III)	180	100 557

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 653
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : ABLAZE DIGITAL SAS — Néant ☐*

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐ — Exercice N clos le 31/12/2016

A – RÉSULTAT COMPTABLE

						N		N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue	Biens			215		214	
		Services *			217		218	127 511
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	89
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						252	127 600
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	14
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)					242	95 841
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243				244	1 597
	Rémunérations du personnel *						250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	(794)
	Dotations aux amortissements *						254	9 236
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	3
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	105 897
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	21 703
Produits financiers (III)		280	62	Charges financières (V)			294	919
Produits exceptionnels (IV)							290	96
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347					300	42
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	3 191
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	17 709

B – RÉSULTAT FISCAL

						N		N-1
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	17 709	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316	326		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles *					322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	3 191		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	42		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989				
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*)	990				
Dont divers	ZFA (44. *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344			350	
	Créance due au report en arrière du déficit				346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	21 268	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356			
	Déficits antérieurs reportables * ..... dont imputés sur le résultat :							360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	21 268	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2017 : Etat préparatoire.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 100 557,05 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 17 709,04 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros Edité le 09/03/2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 72 840 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*63 187*	*9 617*		*72 804*
Immobilisations financières		*36*		*36*
TOTAL	*63 187*	*9 653*		*72 840*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 28 446 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*19 210*	*9 236*		*28 446*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*19 210*	*9 236*		*28 446*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Agenc.const.sol autr	*41 375*	*8 162*	*33 213*	*de 5 à 10 ans*
Materiel de transpor	*3 560*	*503*	*3 056*	*4 ans*
Mat.bureau &informat	*25 500*	*19 180*	*6 321*	*de 2 à 5 ans*
Mobilier	*1 489*	*581*	*909*	*de 4 à 5 ans*
Cheptel	*880*	*21*	*859*	*2 ans*
TOTAL	*72 804*	*28 446*	*44 358*	

3.2 - Etat des créances = 23 276 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*36*		*36*
Actif circulant & charges d'avance	*23 240*	*23 240*	
TOTAL	*23 276*	*23 240*	*36*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 316 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours Comptes de tiers Comptes financiers	*350*		*34*		*316*
Total	*350*		*34*		*316*

3.4 - Charges constatées d'avance = 2 245 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*800*	*10,00*	*8 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*800*	*10,00*	*8 000*

4.2 - Etat des dettes = 45 248 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*33 655*	*6 531*	*27 124*	
Dettes financières diverses	*1 507*	*1 507*		
Fournisseurs	*6 033*	*6 033*		
Dettes fiscales & sociales	*4 036*	*4 036*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*17*	*17*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*45 248*	*18 124*	*27 124*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 173 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*173*
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	*173*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 127 511 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*112 086*	*87,90 %*
Produits des activités annexes	*15 424*	*12,10 %*
TOTAL	*127 511*	*100,00 %*

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*8 000*	*8 000*	*8 000*	*8 000*	*8 000*
b) Nombre d'actions émises	*800*	*800*	*800*	*800*	*800*
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*127 511*	*108 498*	*79 822*	*93 185*	*49 777*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*30 102*	*23 457*	*3 973*	*22 394*	*7 332*
c) Impôt sur les bénéfices	*3 191*	*2 466*	*378*	*2 751*	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*26 911*	*20 991*	*3 595*	*19 643*	*7 332*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*17 709*	*15 476*	*2 139*	*15 596*	*5 766*
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*34*	*26*	*4*	*25*	*9*
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*22*	*19*	*3*	*20*	*7*
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	*-794*	*2 143*	*8 596*	*21 342*	*5 200*

Observations complémentaires

Certifié conforme

ABLAZE DIGITAL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000€
Siège social : 247 rue Victor Hugo
46 000 CAHORS
434 635 041 RCS CAHORS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Décisions de l'associé unique du 30 juin 2017

Proposition d'affectation du résultat

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 17 709,04 € de la manière suivante :

En totalité au poste « autres réserves » qui est ainsi porté de 28 799,66 € à 46 508,70 €.

Déclaration au titre de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts.

L'associé unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.
	Dividendes versés	Autres revenus	
2015	----		
2014	----		
2013	900 €		

ABLAZE DIGITAL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de 8 000€
Siège social : 247 rue Victor Hugo
46 000 CAHORS
434 635 041 RCS CAHORS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Décisions de l'associé unique du 30 juin 2017

Résolution d'affectation du résultat

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 17 709,04 € de la manière suivante :

En totalité au poste « autres réserves » qui est ainsi porté de 28 799,66 € à 46 508,70 €.

Déclaration au titre de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts.

L'associé unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	Revenus éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.		Revenus non éligibles à la réfaction prévue par l'article 158-3 2 du C.G.I.
	Dividendes versés	Autres revenus	
2015	----		
2014	----		
2013	900 €		